

17.

LA PRESENTATION DES DONNS

- Programme

« Au commencement de la liturgie eucharistique, on apporte à l'autel les dons qui deviendront le Corps et le Sang du Christ. D'abord on prépare l'autel, ou table du Seigneur, qui est le centre de toute la liturgie eucharistique, en y plaçant le corporal, le purificateur, le missel et le calice, à moins que celui-ci ne soit préparé à la crédence. Puis on apporte les offrandes : c'est un usage à recommander que de faire présenter le pain et le vin par les fidèles ; le prêtre ou le diacre reçoit ces offrandes à un endroit favorable, pour les déposer sur l'autel. Même si les fidèles n'apportent plus, comme autrefois, du pain et du vin de chez eux, ce rite de l'apport des dons garde sa valeur et sa signification spirituelle.

De l'argent, ou d'autres dons au profit des pauvres ou de l'Église, peuvent être apportés par les fidèles ou recueillis dans l'église ; on les dépose à un endroit approprié hors de la table eucharistique. » (PGMR n° 73)

- Points d'attention

Le nom officiel de ce premier temps de la liturgie eucharistique est donc

« préparation des dons », et non plus « offertoire ». La raison en est que le mot

« offertoire » évoque trop l'offrande, et que, dans l'eucharistie, l'offrande se situe au cœur de la Prière eucharistique, et non à l'apport de ce qui va en constituer la matière : « En faisant ainsi mémoire de la mort et de la résurrection de ton Fils, nous t'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut » (Prière eucharistique 2).

On le voit bien dans ce que nous venons de lire de la PGMR : il s'agit d'abord de préparer l'autel, c'est-à-dire, au sens propre, « de mettre la table », ce qui suppose qu'elle n'a pas encore été mise. On la met quand on passe de la liturgie de la Parole à la liturgie de la « table du Seigneur ».

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

On le voit bien aussi dans le fait que la PGMR recommande que pain et vin soient apportés par les fidèles, et non déjà sur l'autel ou sur une crédence proche de l'autel. Ce serait par trop réduire le « prendre » dans lequel nous faisons mémoire du Christ qui « prit le pain ». L'organisation par tours de service, établis à l'avance par les équipes liturgiques, peut permettre aux fidèles (et pas seulement aux enfants, même s'ils y ont bien sûr aussi leur place) de prendre davantage conscience à quel point ils sont parties prenantes dans l'action eucharistique. Les en priver serait une grave négligence. Cet apport se fait par une procession (voir PGMR, n° 50). Les fidèles apportent pain et vin et les remettent au prêtre (ou au diacre, s'il y en a un, qui le remet au prêtre) qui, au nom de tous, les reçoit et les présente à Dieu, puis les pose sur l'autel. Après avoir remis le pain et le vin, les fidèles regagnent leur place.

C'est aussi le lieu de la quête, à moins qu'elle n'ait été faite entre le moment où l'on s'assied et la procession des dons. Si utile qu'elle soit, il serait dommage qu'elle soit le seul geste signifiant la participation des fidèles. Son produit, dans des corbeilles ou autres récipients, peut remonter au chœur, mais il ne sera jamais traité comme le pain et le vin qui, seuls, iront sur l'autel.

Le chant de ce temps a gardé le nom d'offertoire (comme l'on dit : un Kyrie ou un Gloria). Dans l'état actuel de nos célébrations, assez encombré de chants, on préférera, sauf exception, une pièce instrumentale. En tout cas, le prêtre n'a pas à attendre la fin du chant ou de la pièce pour recevoir pain et vin à l'autel et dire sur eux, à voix basse, la formule de bénédiction. Il le fait durant la musique, donc à voix basse.

Même dans le cas où il n'y a ni chant ni musique, on dira plutôt à voix basse ces prières de bénédiction qui accompagnent la présentation du pain et du vin (qui viennent tout droit de la liturgie juive des repas). Dans tous les cas, on évitera de les proclamer : la proclamation doit être réservée à la Prière eucharistique qui suit. D'autre part, ces prières ne sont pas encore des épicleses. La formule n'est pas : « qu'il devienne », mais « il deviendra ».

Si minime qu'il soit, le geste de la goutte d'eau que l'on verse dans le calice de vin revêt une haute portée symbolique en raison de la prière qui l'accompagne, dite à voix basse, et qui est une ancienne oraison de Noël :

« Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puis-sons-nous être unis à la divinité de Celui qui a voulu prendre notre humanité. » L'eucharistie est, en quelque sorte, le prolongement de l'Incarnation. À l'Incarnation, Dieu se fait homme ; à l'eucharistie, l'homme « est fait » Dieu, par sa réception du Corps du Christ : « Devenez ce que vous recevez » (saint Augustin).

Puisque la prière est dite à voix basse, elle n'est normalement pas ou peu entendue des fidèles. Mais sa grande richesse demande peut-être qu'elle soit commentée, à l'occasion, lors d'une homélie comme y invite la PGMR (n° 65).

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

Même si l'on ne tient pas à réintroduire l'encensement tous les dimanches, il y a des occasions, et notamment les grandes fêtes, où ce geste est très parlant. Il signifie « que l'oblation de l'Église et sa prière montent comme l'encens en présence de Dieu » (PGMR n° 69). Et l'on n'oubliera pas que si, après les dons placés sur l'autel et l'autel lui-même, on encense le prêtre, on encense aussi le peuple. C'est un des plus beaux signes que tous les baptisés rassemblés pour la messe, ministres ordonnés et fidèles laïcs, exercent leur fonction sacerdotale en rendant grâce à Dieu dans cette eucharistie.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).